



Conseil d'État
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

RÉPONSE AU POSTULAT

Auteur SVPO, par Daiana Squaratti, Daniela Pollinger, Marco Schnydrig et Patrik Zimmermann
Objet Toilettes sur les aires d'attente pour les camions
Date 15.11.2022
Numéro 2022.11.461

En cas de fermeture du col du Simplon pour les poids lourds, ceux-ci sont, du côté sud, arrêtés en-dessous du village de Gondo. Des toilettes publiques se trouvent dans un bâtiment administratif à Gondo. La distance à parcourir depuis l'aire d'attente est d'environ 500 à 600 mètres. Ces toilettes se trouvent dans les locaux des douanes. Cela permet d'assurer de bonnes conditions, que ce soit en matière de qualité ou de propreté, aux chauffeurs de poids lourds pris d'un besoin pressant. Il faut cependant admettre que parcourir une telle distance le soir et en cas de neige n'est pas nécessairement une promenade de santé pour tout le monde.

L'aire d'attente provisoire de Rarogne a quant à elle été équipée d'une installation WC dans un conteneur. Il s'agit là d'une installation provisoire, étant donné qu'un agrandissement des installations sanitaires est prévu dans le cadre du projet de construction du futur restoroute de Rarogne.

À Gondo, une telle installation s'avère plus complexe, dans la mesure où il n'existe pas de raccordement d'eau. La solution est ainsi plus difficile et plus coûteuse à mettre en place.

Même si c'est le canton du Valais qui est chargé par l'Office fédéral des routes (OFROU) d'assurer l'exploitation et l'entretien des infrastructures de la route nationale A9 Simplon par le biais de son Service Unité Territoriale III, c'est bien l'OFROU qui doit prendre les décisions en matière d'investissement.

C'est pourquoi le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE) et son service compétent se sont adressés à lui pour le sensibiliser à cette problématique. L'OFROU a accepté d'entrer en matière et a mis à disposition les moyens nécessaires à une solution d'abord provisoire et ensuite définitive.

Ainsi a été installé en juin 2023 un système provisoire de toilettes mobiles de type TOI TOI.

Une autre solution consiste en l'installation d'un conteneur avec éventuellement une fosse septique. Les détails techniques liés à une telle alternative doivent encore être examinés, mais nous avons bon espoir que celle-ci puisse être réalisée dans les prochains mois.

Jusqu'à ce que ce soit le cas, la solution des toilettes mobiles continuera à exister.

Il est recommandé **d'accepter** le postulat dans le sens des considérations faites ci-dessus.

Conséquences au niveau de l'administration: -
Conséquences au niveau des finances: -
Conséquences au niveau du personnel (EPT): -
Conséquences au niveau de la RPT: -

Lieu, date

Sion, le 5 mars 2024